



Analyse du potentiel de 10 actions de réduction des émissions d'ammoniac des élevages français aux horizons 2020 et 2030

1. Objectif

A l'initiative de l'ADEME, le Centre Interprofessionnel des Techniques d'Etudes de la Pollution Atmosphérique (Citepa) associés aux experts de l'Ifip-Institut du Porc, de l'Itavi et de l'Idel, a identifié et hiérarchisé 10 actions clés et coûts efficaces à l'échelle de la France métropolitaine pour réduire les émissions de NH₃ de l'élevage et pouvant faire l'objet de mesures au sein de politiques publiques ou de mécanismes économiques.

2. Destinataires

Ce document est à destination des instances décisionnelles en vue de la mise en place de politiques publiques mais aussi des acteurs des filières animales qui peuvent l'utiliser comme source technique et économique d'informations.

3. Contenu, fonctionnalités

Un état de l'art des études et actions de réduction des émissions d'ammoniac d'origine agricole a été mené sur un panel de 6 pays (Autriche, Danemark, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse) et en France. A partir de cette première étape, 10 mesures ont été sélectionnées et analysées de manière plus approfondie. Différents scénarios intégrant des hypothèses sur les cibles spécifiques (catégories animales concernées), l'éligibilité de la technique au rang de meilleure technique disponible (MTD), les taux d'application actuel ou maximum en 2020 et 2030 par exemple.

Les pratiques ou techniques les plus intéressantes en termes de rapport coût/efficacité (avec des taux d'application de 100%) sont par ordre décroissant de rapport coût/efficacité :

- Les pratiques à « coût négatif » (la mise en place de ces pratiques conduit à l'économie de concentrés et de fourrages) portant sur l'augmentation du temps passé au pâturage et l'optimisation de l'excrétion azotée pour les bovins.
- Les pratiques à « coût nul » : l'augmentation de la fréquence de retrait des déjections

en bâtiments porcins par l'évacuation gravitaire (lisier flottant), la couverture des fosses à lisier par croûte naturelle

- Les pratiques à l'épandage : pendillards, injection
- Les pratiques post-épandage : incorporation post-épandage
- Les pratiques au stockage : couverture des fosses et bâchage des tas
- Les pratiques au bâtiment : raclage, lavage d'air, procédés hydrauliques de retrait des déjections

Selon les scénarios d'application, la combinaison des pratiques sélectionnées sur la base de leurs coût/efficacité pourrait conduire à une réduction de 10 (taux d'application maximum estimé par les experts) à 47% (taux d'application de 100%) des émissions d'ammoniac à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 2010.

4. Conditions d'accès à l'outil

Le rapport et la synthèse sont disponibles gratuitement sur simple téléchargement sur le site de l'ADEME.

5. Pour en savoir plus

Se rendre sur le site de l'ADEME pour télécharger le rapport complet et la synthèse

<https://www.ademe.fr/analyse-potentiel-10-actions-reduction-emissions-dammoniac-elevages-francais-horizons-2020-2030>

6. Contact (s)

thomas.eglin@ademe.fr ; antoine.pierart@ademe.fr

Rédacteur



Partenaires, financeurs

